

# C.R. DE LA REUNION CS - ATRIUM DU 29 AVRIL 2025

Date : 29/04/2025

Heure : 18 h

Présents : Mmes Auzemery – Bertrand - Deroin – Pecoul.

MM. Crochard – Fournier – Gratias – Herbassier – Seigné – Tournier.

ATRIUM : Mme Féaudierre

Absente excusée : Mme Jomain

## ORDRE DU JOUR / REPONSES

Poste	Points	Responsable
1	<p><u>Recensement des vélos entreposés dans les locaux.</u></p> <p>Une note générale sera affichée à l'intention des résidents. Les copropriétaires sont informés par mail depuis le 29/04/2025.</p> <p>L'étiquetage des vélos devra indiquer les noms et la date de l'étiquetage.</p> <p>Les vélos non étiquetés seront sortis des locaux au plus tard le <b>30 juin 2025</b> pour être donnés à une association.</p>	ATRIUM / CS
2	<p><u>Bitumes, travaux votés en AG</u></p> <p>Seules les commandes concernant la descente du garage A et les 4 places de parking coté Allée Hélène Boucher seront validées à l'entreprise <b>FAYOLLE</b>, ce après réception du rapport de GEST-CONNECT sur l'état des canalisations des eaux usées et des eaux pluviales de l'allée principale. La commande de la réfection de la zone de retournement fera l'objet d'un devis séparé, incluant éventuellement l'allée Hélène Boucher complète et des places de parking coté bâtiment A. (A définir). Cette décision est due à un chiffrage incomplet de l'entreprise <b>FILLOUX</b> précédemment retenue qui n'a pas été informée du passage des camions poubelles dans l'allée et dans la zone de retournement.</p> <p>ATRIUM doit appeler L'entreprise <b>FAYOLLE</b> pour définir les conditions de cette commande.</p>	ATRIUM

Poste	Points	Responsable
3	<p><b><u>Choix de l'entreprise de maintenance chaufferie à la suite du rapport ACCEO du 7 avril 2025.</u></b>            Un contrat P2/P3 comme actuellement avec GESTEN devrait être suffisant selon ACCEO.            Le moins disant et le mieux coté est Hubert Chauffage à 8 075 € TTC contre Gesten à 12 457 € TTC            SOFRATHERM et AXE 2C sont très chers et moins bien notés.            Décision à prendre avant le 30 juin 2025 et après réunion avec <b>ACCEO le 13 mai à 14 h 30.</b> ATRIUM doit nous faire parvenir les réponses des entreprises à l'appel d'offre ACCEO avant la réunion du 13 mai.</p>	<p><b>ATRIUM CS - ACCEO</b></p>
4	<p><b><u>Bornes de recharges pour véhicules électriques :</u></b>            Nous disposons à ce jour d'un seul devis, celui de Park 'N plug et restons en attente de celui d'ENEDIS qui devrait nous contacter prochainement.</p>	<p><b>ATRIUM / CS</b></p>
5	<p><b><u>Travaux votés en AG :</u></b>            ATRIUM doit nous faire parvenir les copies des OS transmis à l'entreprise Yvelines étanchéité pour la réfection des balcons Mme GUTTIN et de Mme PERRUCHON. Cette entreprise devra revoir les travaux effectués en novembre 2024 chez Mme Auzemery (Défaut de planéité).            De nouveaux devis doivent être demandés pour la réfection du local vélo du N° 2 en tenant compte des subventions possibles.</p>	<p><b>ATRIUM / CS</b></p>
6	<p><b>Divers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte M. GARANGE en cours de régularisation, voir si le jugement a eu lieu et ses conséquences. (4 358 € dus à ce jour)</li> <li>- Pas de facture de VATTENFALL notre nouveau fournisseur de gaz. Impossible de juger des consommations. Atrium doit relancer VATTENFALL pour obtenir des facturations mensuelles.</li> <li>- Vérification des factures sur l'extranet. Vu à ce jour, à continuer jusque fin septembre.</li> </ul>	<p><b>ATRIUM</b></p> <p><b>ATRIUM</b></p> <p><b>ATRIUM / CS</b></p>

Poste	Points	Responsable
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En attente d'un devis de BATTEI pour la réfection des sous-faces des balcons. Cette entreprise ne peut pas répondre, ATRIUM doit rechercher d'autres possibilités, comme ST Leu Peinture à consulter.</li> </ul>	<b>ATRIUM</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche de clés « DOM » En cours</li> </ul>	<b>ATRIUM</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il a été constaté des fuites importantes d'huile sur le parking commun extérieur coté entrée garage du bâtiment A et également dans le parking A. Le fautif a été facilement identifié et Mme FEAUDIERRE doit contacter la copropriétaire non-résidente pour essayer de résoudre ce problème financièrement. Le gardien propose de pulvériser un produit dégraissant sur les taches d'huile. Il faudrait qu'au minimum l'achat de ce produit soit pris en charge par la copropriétaire.</li> </ul>	<b>ATRIUM</b>